

Compte-rendu de la séance du 20 août 2013

Absents excusés : Messieurs Frédéric SCHOENHENTZ et Armand STOLL

Le compte-rendu de la séance du 27 juin 2013 a été approuvé à l'unanimité.



Les contrats de travail de Magali MOUKERT et de Cathy STARCK-GIRONDIN ont été reconduits pour une durée de 3 ans.

Compte-rendu de la séance du 20 septembre 2013

Absents excusés : Messieurs François WATIER et Patrick KOLB

Le compte-rendu de la séance du 20 août 2013 a été approuvé à l'unanimité.



I- Installation classée à Hohatzenheim

Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, se sont prononcés **favorablement** à la demande d'exploiter un **élevage de volailles de chair**, faite par l'EARL KIENZT. Etablissement de 2000 m² pouvant accueillir 224 poulets par an. L'implantation prévue est au lieu-dit « Huttstaette ».

II- Permis de démolir

Les conseillers décident, à l'unanimité, d'instaurer (à nouveau) le permis de démolir sur tout le territoire de la commune.

III- Demande de Certificat d'Urbanisme

Les conseillers par 11 voix et 3 abstentions ont émis un avis défavorable à la demande de certificat d'urbanisme déposée par M E. Koebel dont le projet est de construire plusieurs pavillons d'environ 125 m² au lieu-dit « Weisses Kreuz », dans une zone non urbanisée et à moins de 30 m des poulaillers de l'EARL Klein.

IV- Avenant Groupama

Suite à l'annulation du PLU, les garanties du contrat d'assurance souscrit auprès de Groupama ont été modifiées. Les conseillers, à l'unanimité, valident le nouvel avenant.

V- Objet en non-valeur

Les conseillers par 13 voix pour et 1 abstention, acceptent la proposition en non-valeurs faite par la trésorerie de Truchtersheim d'un montant de 2810,30 € correspondant aux loyers impayés par un ancien locataire.

VI- Révision des taxes

Les conseillers à l'unanimité décident de maintenir les taux de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (6,21%) et de la taxe d'aménagement (5%).

VII- Rapport annuel 2012 du service public d'assainissement

Les conseillers, à l'unanimité, approuvent ce rapport.

VIII- Réhabilitation de la mairie

Le logement communal au-dessus de la mairie est vacant depuis le 1^{er} septembre 2013 et restera inoccupé pendant la durée des travaux. Les conseillers ont décidé, à l'unanimité, de construire un accès privatif au logement sur la façade Nord de la mairie pour un montant estimé à 22 084,40 € HT soit 26 412,94 € TTC. Un permis modificatif sera déposé.

La Région Alsace soutien notre projet dans le cadre du plan de relance à l'activité et à l'emploi à hauteur de 50 000 €.

IX- Location d'un local de stockage

Suite à la demande de location publiée dans les derniers avis communaux, où la commune recherchait un local pour accueillir du matériel communal et associatif, une seule proposition a été déposée. Les conseillers, à l'unanimité, acceptent la proposition de M Sébastien STAHL pour un loyer de 50 €/mois.

X- Logement communal

Le logement du 2^e étage du 5, rue de l'Eglise est vacant à compter du 1^{er} octobre.

Les conseillers fixent le loyer à 440 €/mois et les charges à 20 €/mois.

Avis aux candidat(e)s !

XI- Divers travaux sur espaces verts

Les espaces verts de la rue de l'Eglise, de la rue de Kienheim et les abords du terrain multisport seront aménagés. Les conseillers, à l'unanimité acceptent le devis de la société Hubert OTT de Schnersheim pour un montant de 3 392,55 € HT soit 4057,49 € TTC

XII- Modifications budgétaires

Afin de pouvoir payer les factures de réparation du mur Sud du cimetière et des futurs travaux de plantations, les conseillers, à l'unanimité décident de faire la modification budgétaire suivante :

Chapitre 020 / dépenses imprévues : - 6000,- €

chapitre 21 / cimetière : + 2800,-€

Chapitre 23 / Constructions : -1000,-€

chapitre 21 / plantations : + 4200,- €

XIII- Convention ES

Afin de continuer à bénéficier de la participation aux investissements dans l'éclairage public et dans les travaux de mise en discrétion du réseau électrique, les conseillers, à l'unanimité, autorisent le maire à signer l'avenant à la convention.

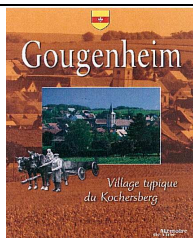
Divers :

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland nous accorde un fonds de concours de 10 000 € pour la réalisation du City Stade.

Prochaine séance : Vendredi 15 novembre 2013

Le maire: Bernard KLEIN

<i>AVIS</i>	<i>avis</i>	<i>AVIS</i>	<i>avis</i>	<i>AVIS</i>	<i>avis</i>	<i>AVIS</i>
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------



Si vous voulez bénéficier du tarif préférentiel de **35 €** pour acquérir cet ouvrage unique et original, vous avez jusqu'au **31 octobre 2013** pour déposer votre bulletin de souscription.

A parution, il sera vendu **39 €**.

👉 **Un nounours brun** cherche désespérément son propriétaire. Il a été trouvé rue de Durningen et a été déposé en mairie ;

👉 **6 nouvelles chaînes** en haute définition (HD) seront disponibles prochainement pour les téléspectateurs bas-rhinois : HD1, l'Equipe HD, 6ter, Numéro 26, RMC Découverte et Chérie 25 ;

👉 D'ici le **8 mars 2015**, tout lieu d'habitation devra être équipé d'un **détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF)**. Soyez vigilant au démarchage trop agressif ;

👉 N'attendez pas le 31 décembre pour vous **inscrire sur la liste électorale** !

👉 Des cours de Yoga sont donnés dans la salle communale de ROHR, le jeudi à 19h30.

Le secrétariat de mairie sera fermé le 31 octobre et le 12 novembre 2013

L'agence postale sera ouverte aux horaires habituels